

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
POUR L'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal
Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 18 Juin 1895

NOUVELLES LOCALES

Par Ordonnance de Son Altesse Sérénissime, qui sera promulguée à la prochaine audience du Tribunal, M. de Rolland, Vice-Président du Tribunal Supérieur, a été nommé Avocat Général, en remplacement de M. le Ch^{er} Turrel, relevé de ses fonctions, sur sa demande.

Par la même Ordonnance, M. Lucien Treppoz, Substitut de l'Avocat Général, a été nommé Vice-Président du Tribunal Supérieur, en remplacement de M. de Rolland.

M. l'Avocat Général Turrel, qui va quitter la Principauté, où il ne trouvait plus les chances d'avenir sur lesquelles il avait compté, laissera le souvenir d'un magistrat dévoué à ses fonctions, alliant une grande facilité de parole à une compétence reconnue. Nos vœux l'accompagneront dans la carrière qu'il désire reprendre ailleurs, pendant qu'il est encore dans la force de l'âge.

Nous n'avons pas à faire l'éloge de M. de Rolland, légiste distingué, qui s'est acquis une haute situation par sa participation importante aux délibérations du Tribunal Supérieur et du Conseil d'Etat, aussi bien que par des travaux exceptionnels dénotant un rare talent. Le nom de M. de Rolland est lié désormais à l'histoire de la codification de la Principauté.

En M. Treppoz, il convient de saluer un jeune magistrat qui s'est déjà bien fait connaître de tous et qui a encore prouvé ses qualités de profond savoir et d'éloquence par son brillant examen du Doctorat en Droit. Son urbanité d'homme du monde et son esprit de conciliation achèveront de lui faciliter la nouvelle mission à laquelle il a été appelé par la haute confiance de Son Altesse Sérénissime.

La procession de la Fête-Dieu dans la paroisse de Monaco n'a pu avoir lieu, jeudi, la pluie s'étant déclarée juste au moment où les fidèles étaient réunis à la Cathédrale et assistaient aux vêpres, à l'issue desquelles le pieux cortège devait parcourir la ville où des reposoirs avaient été édifiés aux places habituelles.

La procession a été faite dans l'intérieur de l'église.

Plus heureuse, la paroisse de la Condamine a pu effectuer sa procession avant-hier par un temps superbe. M^{re} l'Evêque la présidait, entouré d'un nombreux clergé.

Les journaux de Nice annoncent le prochain mariage du marquis Maxime d'Auzac, fils de M. Georges d'Auzac, consul de Monaco à Nice, et de M^{me} d'Auzac, née de Massingy, avec M^{me} de Vaulogé, fille aînée du vicomte de Vaulogé et de la vicomtesse, née de Menou.

Le mariage serait célébré à Paris.

Nous apprenons avec une vive satisfaction que M. Eugène Marquet, fils de M. Joseph Marquet, propriétaire et président de la Société des Régates, vient de terminer à Paris ses études d'architecture et qu'il a reçu le diplôme décerné par le Gouvernement français.

La Société des Régates de Monaco a formé, hier lundi, son nouveau bureau pour l'exercice 1895-96. Sont élus :

MM. Joseph Marquet, *Président*.
Albert de Millo et le Commandant Alban Gastaldi, *Vice-Présidents*.
Louis Ajani, *Trésorier*.
Jean Vatrican, *Secrétaire*.

Membres. — MM. Jean Marquet — François Médecin — Louis Neri — Joseph Bœuf — Ambroise Delpiano — Henri Misson — François Biancheri.

Le vainqueur du Grand Prix, M. Edmond Blanc, député des Hautes-Pyrénées, a été reçu ces jours derniers par le Président de la République, qui l'a félicité du succès remporté par son élevage.

M^{me} Lavagne a trouvé dimanche au marché de la Condamine, un porte-monnaie qu'elle s'est empressée de remettre à la Direction de la Police.

Réseau Téléphonique. — Depuis le 15 juin, la villa Bella Stella, à Monte Carlo, habitée par M. Custot, est reliée au réseau téléphonique monégasque.

M. Ignace Borelli, commis principal des Postes et Télégraphes au bureau de Monte Carlo, est appelé en la même qualité à Draguignan (Var).

Il est remplacé à Monte Carlo par M. Vanel, commis principal à Saint-Chamond (Loire).

La Société Chorale l'*Avenir* de Monaco fera, le dimanche 30 juin, une excursion à Villeneuve-Loubet.

L'excellente petite troupe de M. Caseneuve continue avec succès ses représentations au théâtre des Variétés. L'*Eclair*, *Fra Diavolo*, les *Noces de Jeannette*, ont été aussi goûtés par le nombreux public de la salle de la rue du Port, que le *Voyage en Chine*, le *Chalet* et la *Fille du Régiment*.

Ce soir, *Mignon*.

Hier après-midi, le jeune Célestin Allavena, âgé de dix-huit ans, partait en bicyclette de Monaco pour se rendre à Menton.

Arrivé au passage du pont de Ramingao, à l'endroit où le tournant est très dangereux, ce malheureux a passé par dessus le parapet du pont et est tombé dans le ravin, faisant ainsi une chute de huit mètres environ.

Une famille habitant la Principauté qui était en voiture, y a placé le blessé et l'a fait conduire à son domicile, aux Bas-Moulins, propriété Gonzalès, où M. le docteur Pontremoli a constaté qu'il s'était fait des blessures à la tête, au côté droit, au bras gauche et à la jambe droite. Le blessé se plaint aussi de douleurs internes. Cependant

M. Pontremoli croit que ses jours ne sont pas en danger, à moins de complications imprévues.

Plusieurs accidents de ce genre se sont déjà produits au même endroit, malgré les poteaux indicateurs avec l'inscription : *Passage dangereux*.

Nous ne saurions trop recommander la prudence à tous ceux qui font la route de Monte Carlo à Menton.

TOURING-CLUB DE FRANCE. — Lord Dufferin, ambassadeur d'Angleterre, a accepté le titre de membre d'honneur du Touring-Club de France.

Le Touring-Club vient de publier les itinéraires suivants :

N° 402	—	Rodez-Montpellier.
403	—	Montpellier-Digne.
404	—	Marseille-Montélimar.
407	—	Gap-Nice.
408	—	Avignon-Gap.
408 bis	—	Avignon-Le-Vigan.
410	—	Chambéry-Turin.
415	—	Arras, Lille et Valenciennes.
417	—	La Fère-Valenciennes.
418	—	Laon-Bruxelles.
420	—	Moulins-Clermont-Ferrand.
420 bis	—	Moulins-Le Puy.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Grasse. — De tous côtés, les plaintes s'élèvent contre la maussade température que nous subissons depuis une quinzaine, et dans ce concert, les habitants de la ville comme ceux des champs sont unanimes à demander quelques rayons de soleil. La pluie, en effet, compromet toutes les récoltes et, pour peu qu'elle dure encore quelques jours, les pertes des agriculteurs se chiffrent par des milliers de francs.

Les oliviers ont très belle apparence et partout ils sont chargés de boutons. Il serait donc permis d'espérer une bonne récolte générale ; mais la température actuelle leur est néfaste : la floraison ne s'opère point, faute de chaleur. De telle sorte que, de ce côté encore, un aléa inquiétant est à craindre.

Les vignes ne sont pas mieux partagées : on est toujours sous le coup d'une invasion de maladies cryptogamiques et, dans quelques quartiers, on signale des cas de coulure.

Quant aux blés, ils ont un mois de retard environ. D'habitude, vers la Saint-Jean, on s'apprêtait déjà, dans certains quartiers, à commencer la moisson. Cette année, c'est à peine si à cette époque les épis changeront de couleur. Même retard dans les plantations de jasmin.

Les nouvelles de la montagne restent toujours mauvaises. Cette contrée non seulement est ravagée par les chenilles qui font de grands dégâts, dans les forêts notamment, mais aujourd'hui elle a à subir une invasion de sauterelles, ainsi que nous l'avons déjà annoncé. Ces acridiens forment de véritables légions et s'abattent sur les champs, où ils ravagent tout. Sur les routes, les charrettes les écrasent par milliers.

On peut dire que nos montagnards sont bien éprouvés, cette année : la température et les insectes nuisibles attaquent leurs récoltes et comme si ce n'était pas assez, leurs bénéfices sont considérablement amoindris, par suite de l'avalissement du prix des denrées.

Les récoltes florales pour la parfumerie sont entière-

ment terminées. On a reçu, cette semaine, les derniers arrivages de roses.

Saint-Jean-sur-Mer. — C'est dimanche 23 et lundi 24 juin courant qu'auront lieu notre fête patronale et les régates organisées dans la baie de Saint-Jean par le Club de la Voile de Nice.

Le bal, dont l'installation a été confiée à M. Chevy, occupera une grande partie de la place du Centenaire. Un buffet sera installé dans l'enceinte du bal. Les disciples de Terpsychore pourront s'en donner à cœur-joie aux sons entraînants de l'orchestre Lattès.

Le meilleur accueil sera réservé aux personnes qui voudront bien honorer notre fête de leur présence.

Voici le programme de ce grand festival :

Samedi 22, soir, salves d'artillerie, vermouth d'honneur, grand feu de joie.

Dimanche 23, matin, salves d'artillerie, distribution des cocardes.

Régates sous la direction du Club de la Voile. — De 2 h. 1/2 à 7 h. et de 8 h. à 1 heure du matin. Grand bal. Entrée : Cavalier, 1 fr. ; dame, 0 fr. 25.

A 7 h. 1/2, illumination de la presqu'île. Feu d'artifice.

Lundi 24, matin, tir au mouton. Concours divers. De 2 h. à 7 h. et de 8 h. à minuit, continuation du grand bal. A 10 h., tirage de la grande tombola.

Plusieurs lots importants : 1^{er} lot, cheval et voiture (attelage complet).

N. B. — Pendant les deux jours et à chaque heure, des tramways partiront de Nice pour Saint-Jean et vice-versa.

Les bateaux à vapeur feront également plusieurs voyages de Nice à Saint-Jean-Monaco.

Causerie Horticole

Les composés cuivriques accumulés dans le sol : leur influence sur la végétation. — Moutarde et cresson.

L'Académie des sciences a reçu dans sa dernière séance, une très intéressante communication de M. Aimé Girard, au sujet de l'influence que pouvait exercer, à la longue, sur l'abondance et la qualité des récoltes, l'emploi répété chaque année des bouillies cuivriques destinées à combattre les maladies parasitaires.

De cette accumulation de cuivre dans le sol, était née cette crainte, de voir diminuer les récoltes, en même temps que l'on se demandait si les végétaux venus sur ces terrains et ayant fait entrer du cuivre dans la composition de leurs tissus ne seraient pas nuisibles pour l'homme et les animaux qui les consommeraient.

Ces préoccupations tendant à se généraliser, plusieurs savants entre autres, MM. Millardet, Gayon, Otto, Tschirch, entreprirent des recherches dans le but de déterminer si les composés cuivriques pulvérisés à la surface des feuilles ou même ajoutés directement au sol pouvaient être absorbés par les plantes, notamment par la pomme de terre et la vigne plus particulièrement soumises aux traitements cuivriques. En ce qui touche cette dernière plante, M. Viala constata que l'influence exercée était nulle et qu'il n'en résultait pour elle aucun dommage.

Il faut citer au nombre des expériences tentées, celles de M. Vermorel, entreprises en 1890, d'où il résulte que les quantités de cuivre intentionnellement accumulées, pouvant représenter une série de traitements appliqués dans l'espace de 100 à 150 ans, n'exercèrent qu'une influence très peu sensible sur la végétation. A peine le blé trahit-il l'action ressentie par une faible dépression dans son rendement ; encore n'a-t-on pu constater aucune irrégularité dans son développement.

Se basant sur la méthode expérimentale de M. Vermorel, sans toutefois en connaître les résultats, M. A. Girard entreprit de nombreuses recherches dont les résultats vinrent confirmer ceux précédemment trouvés. En outre, ils paraissent établir que, d'une manière générale, l'accumulation dans le sol d'une quantité considérable de cuivre n'apporte aucun trouble à la végétation et à la production des plantes cultivées.

Voici l'exposé de la méthode suivie par M. A. Girard : Sur une même pièce de terre, deux lots d'égale étendue furent mis en comparaison. Le premier fut au préalable arrosé d'une quantité déterminée de composés cuivriques ; l'autre fut laissé à l'état normal. L'un et l'autre furent soumis aux mêmes cultures.

Les recherches commencèrent en 1892. Pour déter-

miner la quantité de cuivre à mettre dans l'une des parcelles, M. Girard calcula le nombre de traitements cuivriques nécessités par la vigne et la pomme de terre pendant un siècle : pour la vigne on supposa 2 à 3 traitements par an (7 à 8 hectolitres de bouillie à 2% de sulfate de cuivre pour chaque opération) ; pour la pomme de terre 15 hectolitres à la même teneur pendant le même temps. Il fallut tenir compte également de l'assolement biennal applicable à la pomme de terre, qui, par conséquent, ne fait revenir, pour cette solanée, le traitement que tous les deux ans.

On arriva ainsi à une quantité de 1,500 kilos de sulfate de cuivre pour un hectare de vigne à la même quantité pour un hectare de pommes de terre.

Les bandes de terre choisies sur le domaine de la Faisanderie, avaient un espace de 6 ares chacune ; on les sépara par une allée de 1 m. 50.

Une de ces bandes reçut une proportion de 15 kilos de sulfate de cuivre par are ; cette quantité fut fournie par une bouillie très concentrée, afin d'éviter l'inondation du terrain. L'autre parcelle resta à l'état normal.

Chacun de ces lots fut divisé en six carrés d'un are et le sol préparé comme de coutume pour les plantes qu'il devait porter.

Quatre carrés furent cultivés en blé, avoine, trèfle et betteraves, un cinquième porta des pommes de terre et le dernier fut ensemencé de graines diverses (carottes, salade, etc.)

Les chiffres que nous ne pourrions consigner ici, sans nous étendre outre mesure, accusèrent de faibles récoltes, par suite du manque d'engrais et des conditions atmosphériques défavorables, au cours de l'expérience. Mais ils ne dénotèrent aucunement la prétendue influence exercée par la présence dans le sol des composés cuivriques.

Les résultats de l'année qui suivit confirmèrent les premières indications. Ils permettent, dit, M. Girard, d'affirmer que la présence dans le sol de quantités considérables de cuivre, ne sauraient exercer aucune action sur l'abondance des récoltes futures. De plus l'étude minutieuse des produits assure la parfaite innocuité des produits récoltés au point de vue hygiénique. Leur analyse n'a révélé en effet, qu'une proportion absolument minime de cuivre dans leur composition et sensiblement la même que celle constatée dans les végétaux venus en terrain normal.

Ces différentes expériences doivent donc pleinement rassurer le cultivateur et l'engager à ne pas interrompre les traitements en usage pour la vigne et la pomme de terre.

×

Le *mustard and cress*, déjà signalé en diverses circonstances et qu'il n'est pas sans intérêt de signaler à nouveau, vient de faire l'objet d'une contre-étude publiée par M. S. Mottet dans la *Revue horticole*.

Il s'agit d'un condiment très apprécié en Angleterre, d'une sorte de salade que fournit soit séparément ou le plus souvent mêlées ensemble, la moutarde noire (*Sinapis nigra*) et le cresson alénois (*Lepidium sativum*).

La moutarde noire n'a d'autre usage culinaire, que de servir par l'usage de ses graines, concurremment avec la moutarde blanche, à la confection de la pâte apéritive qui porte son nom.

Quant au cresson alénois, il est couramment consommé en salade.

Le *mustard and cress* est très populaire et d'une consommation générale en Angleterre.

Ce sont les jeunes plantules des deux espèces de crucifères précitées qui représentent cette sorte d'apéritif végétal. On les récolte lorsque leur deux cotylédons apparaissent, ou parfois aussitôt que la première feuille commence à se développer. Les plants sont arrachés à la pincée et consommés en entier y compris la jeune racine, après les avoir débarrassés de la terre adhérente, à l'aide d'un simple lavage.

Cette sorte de salade blanche et verte, d'aspect particulier, et tendre, aqueuse et possède le goût piquant propre aux deux plantes qui la fournissent, mais moins accentuée et moins âcre. On la consomme sans assaisonnement.

Le *mustard and cress* s'obtient très facilement et très rapidement ; les graines en sont bon marché et germent n'importe où, sous l'influence de la moindre humidité.

Chaque particulier peut la faire pousser lui-même dans une caisse ou dans quelques pots.

On sème les graines *excessivement dru* dans du terreau ; on entretient les semis dans une humidité constante. On peut récolter deux ou trois jours après. Dès la récolte terminée, on brasse le terreau et on resème à nouveau d'autres graines. L'hiver, il suffit de placer les récipients à l'intérieur, près des fenêtres, ou sous châssis. Comme nos lecteurs peuvent le voir, c'est d'une grande rapidité de production.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

La journée du Grand Prix de Paris a été des plus brillantes. La vaste enceinte du pesage était littéralement envahie par une foule élégante. Sur les gradins les plus élevés de la tribune réservée des dames, de ravissantes toilettes claires jetaient une note gaie. Les toilettes de printemps, où dominait la mousseline à pois, sont cette année d'un goût exquis.

On a fêté la victoire de la pouliche *Andrée*, appartenant à M. Edmond Blanc, cheval français qui a battu d'un nombre invraisemblable de longueurs les deux chevaux anglais. Le public poussait des hurrahs frénétiques lorsque le cheval français est arrivé bon premier. A sa rentrée au pesage, les femmes lui ont jeté des fleurs. M. Edmond Blanc, dont l'écurie paraît prendre l'habitude de gagner les Grands Prix de Paris, a reçu les félicitations méritées du Président de la République. Par suite de cet événement hippique, de rares parieurs ont encaissé des sommes considérables. On cite en tête le roi Milan et M. Lebaudy.

Le Président de la République s'est rendu aux courses dans une voiture à la Daumont, magnifiquement attelée à quatre.

×

Un nouveau sport est celui des courses de voitures sans chevaux. Une grande course de Paris à Bordeaux et retour a eu lieu cette semaine entre un grand nombre de véhicules, actionnés par la vapeur, l'électricité ou le pétrole. Elle a prouvé que l'électricité et la vapeur n'avaient pas encore été utilisées de façon à pouvoir lutter contre les voitures à pétrole.

L'homme du jour, celui qui s'est acquis en 48 heures 48 minutes — le temps qu'il a mis pour aller à Bordeaux et revenir à Paris — la notoriété que valut à Terront sa course de Paris-Brest en vélocipède, c'est M. Levassor. M. Levassor est actuellement le meilleur constructeur de voitures à pétrole et c'est un homme d'une remarquable endurance, puisque malgré son âge et bien qu'il dépasse la cinquantaine, il a eu la force de conduire lui-même sa machine sur douze cents kilomètres sans un moment de faiblesse. Il était très gai et très bien portant lorsqu'il a reçu à son arrivée les félicitations du comité d'organisation, présidé par M. Georges Berger. Nous croyons que, malgré cette expérience, les chevaux ne sont pas prêts de disparaître ; mais il convient de reconnaître que la locomotion mécanique est tout à fait en progrès, et nous ne serions pas surpris de voir un service de fiacres à pétrole installé à Paris pour l'Exposition de 1900.

×

Dans notre précédente lettre, nous avons annoncé le *garden-party* de l'ambassade d'Angleterre. Le soleil a favorisé cette grande fête mondaine, qui restera le modèle le plus parfait du genre. Les femmes avaient des toilettes claires en étoffes légères qui rappelaient les élégances de Trianon et celles de Deauville sous l'Empire. Il est regrettable que l'âge de la retraite approche pour lord Dufferin, bien qu'il porte ses soixante-dix ans avec gaillardise, et, dans le corps diplomatique, on constatait avec regret que cette fête d'été serait la dernière que donnerait l'aimable diplomate. C'est d'autant plus regrettable que, pendant cette saison, les ambassades n'ont pas donné de fêtes et que lord Dufferin a su conquérir à Paris de très nombreuses sympathies.

Comme fête de plein air tout à fait hors ligne, nous devons citer celle que le duc de Massa a donnée dans son château de Franconville. Une fête fraise dans le parc a obtenu le plus franc succès et jamais les chevaux de bois et les balançoires n'eurent clientèle aussi *select*. Après un dîner exquis par petites tables, on a assisté dans la salle de spectacle à la représentation d'une amusante opérette le *Harem de Théodule*, paroles et musique du maître de la maison.

Après un superbe feu d'artifice, avec embrasement du lac et des massifs, les invités ont fait leurs adieux au duc de Massa, qui a offert à chacune des dames un magnifique bouquet d'orchidées venant de ses serres qui sont les plus belles de France.

Nous signalerons également un ravissant *garden-party* chez M^{me} Lefuel et sa fille M^{me} Hochon, des réceptions chez la générale Galignier, à Versailles, et chez M^{me} Faugueux, à Saint-Germain. Pour être complet, je dois citer la réunion de mardi chez la princesse de Sagan, si brillante à cause du jardin qui étend au loin ses pelouses et ses corbeilles de fleurs, le beau bal de l'hôtel d'Harcourt, celui de M^{me} de Schreiber, le dîner de cent couverts donné par la vicomtesse de Trédern, la soirée artistique chez M^{me} Madeleine Lemaire, le bal de la comtesse de Longperrier-Grimoard, la réception de la marquise d'Aramon, la matinée de la comtesse Molitor, les bals de M^{me} Louis Desgenetais, de la princesse Edmond de Polignac, de la comtesse Pontevès-Sabran et de M^{me} Albert Firmin Didot. J'en oublie; mais il faut remarquer que la société parisienne entasse tous les bals et toutes les soirées dans la très courte période qui s'écoule entre le retour à Paris, de plus en plus tardif, et le départ à la campagne qui a lieu presque immédiatement après le Grand Prix.

×

La semaine s'est terminée par la réception à l'Académie Française de M. Paul Bourget, le romancier favori des grandes mondaines, et cette solennité, depuis longtemps attendue, avait amené une affluence considérable sous la coupole de l'Institut. M^{me} Félix Faure et M^{lle} Lucie Faure occupaient pour la première fois la petite loge présidentielle. M. Hanotaux, ministre des affaires étrangères, se trouvait placé à côté de M. Jaurès, le député socialiste, qui paraissait un peu surpris de ce voisinage. Les ambassadeurs, le préfet de la Seine, le préfet de police, les ministres étaient venus en même temps que l'élite de l'aristocratie, la fleur des pois littéraire et toutes les artistes de la Comédie-Française, au milieu desquelles on apercevait le spirituel visage de Coquelin cadet. Pierre Loti, retenu à Rochefort, n'avait pu venir; M^r le duc d'Aumale, dernièrement indisposé, a fort bonne mine et reçoit à son entrée les félicitations de tous ses collègues.

M. Paul Bourget a très grand air sous le costume à palmes vertes et porte élégamment l'épée. Dans son discours, où il retrace la vie de Maxime Ducamp, son prédécesseur, il y a du style, du trait, des idées ingénieuses, et les applaudissements l'interrompent à plusieurs reprises. C'est M. le vicomte de Vogué qui répond au récipiendaire dans un discours admirablement lu, qui est d'une fine critique et d'un grand style. On a fait fête à M. de Vogué qui a été fort complimenté à la sortie de la séance. Rarement réception académique avait été aussi intéressante.

DANGEAU.

VARIÉTÉS

Le cheval attelé et la traction — Membres postérieurs... et autres — Le travail du cycliste — Trop de jambes, pas assez de bras — L'accélérateur monte-côte.

Vous êtes-vous jamais amusé à étudier, lorsque vous rouliez en voiture, le mécanisme de la traction qui vous emportait, — j'entends le mécanisme des efforts accomplis par le cheval?

Peut-être trouviez-vous plus simple de vous laisser tirer sans penser à rien. Comme ce prisonnier des antropophages, à qui l'on demandait à quelle sauce il préférerait être mangé et qui préférerait n'être pas mangé du tout, vous vous inquiétiez médiocrement de la façon dont vous étiez entraîné, pourvu que le cheval vous entraîna vite et bien.

Mais les vétérinaires n'ont pas votre belle insouciance. C'est leur métier d'être renseignés sur tous les faits et gestes de l'animal domestique. Et ces dignes médecins pour bêtes se sont inquiétés de la question, à cause surtout de sa conséquence immédiate qui est le meilleur système à rechercher pour l'attelage des chevaux.

La plupart des auteurs spécialistes en la matière, MM. Sanson, Magne, Cornevin, donnent la préférence au collier sur la bricole comme utilisant mieux les efforts développés par les moteurs animés.

Cependant M. Chénier, qui vient de se livrer à des études comparatives sur ces deux modes d'attelage, penche pour la bricole. Elle blesse selon lui moins gravement et moins fréquemment que le collier. Elle est d'une adaptation plus facile et s'use moins rapidement.

×

Evidemment, le meilleur système serait celui qui trouverait *autre chose* pour remplacer à la fois et le collier et la bricole. Mais il ne semble pas devoir être découvert ni appliqué de si tôt,

Dans la production de l'effort impulsif, ce ne sont pas en effet les membres postérieurs seuls qui travaillent.

Pour que le maximum d'effet utile des membres postérieurs soit obtenu, il faut que les membres antérieurs interviennent et, en définitive, c'est à l'épaule que viennent converger tous les efforts de traction produits par les quatre membres.

Si donc on essayait de faire travailler seuls les membres postérieurs du cheval dans la traction, l'économie apparente de fatigue qui en résulterait pour les membres antérieurs serait annihilée par l'épuisement qu'amènerait la fatigue disproportionnée du train de derrière.

Cette disproportion de travail est un des écueils de la bicyclette lorsqu'on en fait un usage immodéré. Elle fatigue beaucoup plus que l'équitation, par exemple, laquelle paraît cependant un sport plus violent. Il se passe pour le cycliste ce qui se passerait pour le cheval attelé dont les membres postérieurs seuls agiraient.

Sur un terrain plat, la vitesse acquise, l'entraînement du vélocipédiste qui pédale l'empêchent de s'apercevoir de la fatigue. Survient-il une côte rapide, il a beau se pencher instinctivement en avant, autant pour déplacer son centre de gravité que pour se donner l'illusion d'un effort des membres antérieurs, il sera hors d'haleine en arrivant au bout de la montée.

Un appareil vient du reste d'être imaginé pour combattre dans une certaine mesure cet épuisement du cycliste. Son inventeur, M. Labadie, l'appelle, je crois l'accélérateur monte-côte.

En réalité, je ne suis pas bien sûr que l'accélération soit son côté le plus utile. Mais il vient surtout en aide au coureur par l'équilibre qu'il rétablit entre le mouvement des jambes qui travaillent trop et celui des bras qui ne travaillent pas assez dans la bicyclette ordinaire.

Essentiellement, l'accélérateur se compose d'un levier placé devant le guidon de la machine et actionnant une bielle dont la tige produit un mouvement de va et vient. Ce va et vient se transforme en rotation par le moyen d'un rochet situé dans un tambour mobile autour de l'axe du pédalier; un cliquet permet d'embrayer ou de désembrayer à volonté.

Le cycliste se sent-il fatigué, il lâche le guidon d'une main (une seule servant très bien pour la conduite) et empoigne le levier de cette main libre. Les jambes dès lors n'ont plus qu'à se laisser porter par les pédales. C'est le bras, c'est l'épaule qui font rouler la machine par un simple mouvement répété de va et vient imprimé au levier.

Lorsque les bras en ont assez, le cycliste débraye et reprend l'usage de ses jarrets, à qui cette pause a rendu leur élasticité.

En dehors de la question *sport* proprement dit, c'est dans une combinaison analogue de la force électrique et de l'énergie humaine (bras et jambes) qu'il faut chercher l'avenir de la bicyclette comme véhicule pratique. Ainsi comprise, elle détrônera un jour le cheval de selle, de même que les voitures automobiles détrôneront les voitures ordinaires, à traction animale.

Ce-jour là, les vétérinaires n'auront plus besoin de comparer les mérites respectifs de la bricole et du collier. Et Paris, qu'un poète appelait « le paradis des femmes et l'enfer des chevaux » deviendra un paradis pour tous.

FAITS DIVERS

Le Ministre du commerce vient de décider que les valeurs présentées à l'encaissement par la poste, et qui n'auraient pas été payées à première présentation par suite de l'absence du tiré, seront présentées de nouveau le lendemain. Les traites resteront ensuite 24 heures dans les bureaux de poste à la disposition du débiteur.

LA VITESSE DES LOCOMOTIVES. — Par ce temps de records de toute sorte, nous apprenons que diverses grandes Compagnies de chemins de fer, munies de nouvelles locomotives, vont essayer la vitesse respective de leurs machines sur un parcours de 100 kilomètres. Ce parcours sera choisi en ligne à peu près droite, et les locomotives n'auront à traîner que leur tender et un fourgon. Ces expériences ou plutôt ces convois d'un nouveau genre auront lieu sur la ligne du Nord, dont les locomotives détiennent actuellement le record de vitesse qui est de 105 kilomètres à l'heure; il se pourrait que cette distance fut surpassée cette fois par les machines du

P.-L.-M. qui peuvent, dit-on, franchir 110 kilomètres à l'heure.

On nous demande comment on peut donner aux dentelles la teinte du « vieux » si recherché aujourd'hui. Il suffit de les faire tremper dans du thé ou du café que l'on fait plus ou moins fort, selon la teinte à obtenir. Pour cela, il faut que les dentelles soient préalablement bien blanchies au savon pur. L'eau de thé donne une teinte plus ficelle. L'eau de café produit un ton plus écru. Pour obtenir les nuances très jaunes et beurre frais, on a recours à l'eau de safran plus ou moins foncée.

Ces produits n'ont aucun inconvénient pour la dentelle qu'il est essentiel de manier légèrement pendant qu'elle trempe afin que la couleur la pénètre également. La seule chose difficile est de lui rendre l'appât de neuf. Après l'opération de la teinture, la dentelle à demi-humide, est tendue sur une flanelle garnie de laine et soigneusement épinglée dans le pied et dans chaque picot pour ouvrir le réseau d'une façon très égale. Lorsque la dentelle traitée ainsi est sèche, on l'humecte à peine d'une légère eau de riz, on la recouvre d'un linge fin et on passe rapidement le fer chaud. Ce n'est pas autrement que procèdent les dentellières. Œuvre de grande patience à entreprendre seulement pour les belles dentelles. Les jolies petites valenciennes rousses, dont on garnit tout en ce moment, se font en imitation à des prix si modérés qu'il est plus commode de les employer.

LES NOUVEAUX BILLETS DE BANQUE. — On termine en ce moment, à la Banque de France, le tirage du nouveau modèle de billet de mille francs qui sera mis incessamment dans la circulation après avoir été approuvé par le conseil de régence. Ce nouveau billet est en quatre couleurs, dont les dominantes sont le bistre et le rouge; il sera, paraît-il, absolument inimitable.

On avait signalé dernièrement la présence dans la Loire, près Nantes, d'un énorme poisson qui ravageait les filets des pêcheurs! Deux pêcheurs des Aireaux, île de Chalennes (Maine-et-Loire), MM. Teissier et Leduc, sont parvenus à le capturer. C'était un énorme esturgeon de près de trois mètres de longueur (2 mètres 80) et de 1 mètre 80 de circonférence. Il pesait 295 kilog.

L'esturgeon est un très bon poisson. Il remonte les fleuves pour frayer. Il est abondant dans les cours d'eau de Russie, et l'on prépare avec ses œufs le caviar qui est un des mets nationaux en Russie.

LA SALURE DE L'EAU DU LAC DE GENÈVE. — Les eaux des grands lacs sont salées, sans que l'on sache exactement pourquoi, mais le fait est certain. M. Delebecque, ingénieur des ponts et chaussées l'a montré en étudiant successivement l'eau des lacs de l'est de la France, puis celles de la Durance et du Rhône, c'est-à-dire, à proprement parler, l'eau du lac de Genève. Avec une patience scientifique, tous les huit jours pour le Rhône et tous les quinze jours pour la Durance, il a recueilli et fait évaporer, dans une capsule de platine, 500^{cc} d'eau. Pour le Rhône, il a constaté un maximum et un minimum réguliers dans la teneur en sels minéraux. Le maximum a lieu en hiver; il est de 350^{mg} par litre. Le minimum a lieu en été; il est de 92^{mg}. L'auteur explique cet état de choses fort simplement en remarquant qu'en été ces rivières s'alimentent surtout par le moyen des eaux de fusion des glaciers. La Durance présente des anomalies de même ordre: un minimum de 132^{mg} et un maximum de 474^{mg}; enfin les eaux de cette dernière rivière sont plus riches en sels potassiques, M. Delebecque évalue à 750,000 tonnes le poids des sels minéraux, déversés annuellement dans le lac de Genève par le Rhône. C'est déjà un joli chiffre.

Un Anglais s'est mis en tête de chercher dans quel laps de temps notre globe serait complètement peuplé et hors d'état de nourrir un nombre d'habitants plus élevé que celui qu'il aura atteint.

En tenant compte d'une manière approximative de la quantité des terres fertiles et des terres infertiles, il croit pouvoir établir qu'il y a place environ ici-bas pour cinq milliards neuf cent quatre-vingt-quatorze millions d'hommes; le chiffre actuel est à peine supérieur à un milliard. Si l'on considère la progression normale à l'heure présente, on constate tous les dix ans une aug-

mentation générale et moyenne de huit pour cent, qui se répartit de la manière suivante : Europe, 8,7 % ; Asie, 6 % ; Afrique, 10 % ; Australie et Océanie, 30 % ; Amérique du Nord, 20 % ; Amérique du Sud, 15 %.

Dans ces conditions, le nombre maximum sera atteint vers l'an 2072, c'est-à-dire dans cent soixante-dix-huit ans d'ici, moins de deux siècles ; le délai, on le voit, est singulièrement court.

Nous n'y serons plus, heureusement, car voyez-vous d'ici la belle existence qu'auront les humains à cette époque. Aujourd'hui déjà la vie est bien dure à la grande majorité des hommes. Que feront-ils, alors que tassés les uns sur les autres, ils seront contraints de recourir à la force brutale pour assurer leur existence.

Vraiment, ces amateurs de statistique sont féroces, ils en viendront à nous faire désirer la fin du monde comme la moindre des calamités qui nous menacent.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA.

Etude de M^e L. VALENTIN, notaire à Monaco
2, rue du Tribunal, 2

Suivant acte reçu par M^e VALENTIN, notaire à Monaco, le sept juin mil huit cent quatre-vingt-quinze, enregistré, monsieur André BLANC DE LABARTHE, dit NUMA BLANC fils, peintre-photographe, demeurant à Cannes, a vendu à monsieur Franz BUCHER, artiste photographe, demeurant à Monaco, l'établissement photographique qu'il exploitait à Monte Carlo (Principauté de Monaco), Villa Géronstère, comprenant la clientèle et l'achalandage, les objets mobiliers, le matériel, les instruments et appareils servant à son exploitation et le droit de se servir du nom de « Numa Blanc fils ».

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues au domicile élu en l'étude de M^e Valentin, notaire, dans le délai de huit jours, à peine de déchéance.

Pour extrait :
L. VALENTIN.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

AVIS

Les créanciers de la faillite Françoise BERRA, veuve NIELLI, sont invités à se présenter en personne, ou par fondé de pouvoir, dans le délai de vingt jours, devant M. Raybaudi, syndic, à l'effet de lui faire la remise de leurs titres de créance, accompagnés d'un bordereau indicatif des sommes par eux réclamées.

A l'égard des créanciers domiciliés à l'étranger, le délai ci-dessus sera augmenté de dix jours.

La vérification des créances aura lieu le onze juillet prochain, jour de jeudi, à deux heures du soir, dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice.

Monaco, le 11 juin 1895.

P. le Greffier en Chef,
A. Cioco, C. G.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

AVIS

Les créanciers de la faillite du sieur Joseph LENZI, marchand de nouveautés, à Monaco, sont invités à se présenter au Palais de Justice, à Monaco, le 22 juin courant, à 2 heures de l'après-midi, pour être consultés tant sur la composition de l'état des créanciers présumés que sur la nomination de nouveaux syndics.

Le Greffier en chef,
RAYBAUDI.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 10 au 16 juin 1895

ILE ROUSSE, b. <i>Czar</i> , fr., c. Giuliani,	charbon.
NICE, goëlette, <i>Marie-Clotilde</i> , fr., c. Ghigliotti,	vin.
SAINTE-TROPEZ, b. <i>Deux-Frères</i> , fr., c. Courbon,	bois.
ID. b. <i>Tante</i> , fr., c. Davin,	sable.
ID. b. <i>Fortune</i> , fr., c. Moutte,	id.
ID. b. <i>Charles</i> , fr., c. Allègre,	id.
CANNES, b. <i>Bon-Pêcheur</i> , fr., c. Arnaud,	id.
ID. b. <i>Monte-Carlo</i> , fr., c. Ferrero,	id.
ID. b. <i>Indus</i> , fr., c. Dalbéra,	id.
ID. b. <i>Gambetta</i> , fr., c. Comte,	id.
ID. b. <i>Marie</i> , fr., c. Arnaud,	id.
NICE, vapeur, <i>Vent-Debout</i> , fr., c. Lambert,	passagers.

Départs du 10 au 16 juin

BASTIA, b.-goël. <i>Conception</i> , fr., c. Simonpiètri,	sur lest.
SAINTE-TROPEZ, goëlette, <i>Anna</i> , fr., c. Bonfils,	id.
ID. b. <i>Deux-Frères</i> , fr., c. Courbon,	id.
ID. b. <i>Tante</i> , fr., c. Davin,	id.
ID. b. <i>Fortune</i> , fr., c. Moutte,	id.
ID. b. <i>Charles</i> , fr., c. Allègre,	id.
CANNES, b. <i>Czar</i> , fr., c. Giuliani,	id.
ID. b. <i>Bon-Pêcheur</i> , fr., c. Arnaud,	id.
ID. b. <i>Monte-Carlo</i> , fr., c. Ferrero,	id.
ID. b. <i>Indus</i> , fr., c. Dalbéra,	id.
ID. b. <i>Gambetta</i> , fr., c. Comte,	id.
ID. b. <i>Marie</i> , fr., c. Arnaud,	id.
NICE, vapeur, <i>Vent-Debout</i> , fr., c. Lambert,	passagers.

ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-CHARLES, à MONTE CARLO

Dimanche 23 juin 1895

PROCESSION DE LA FÊTE-DIEU

4 heures de l'après-midi. — Chant du *Magnificat* et procession en l'honneur du Très Saint Sacrement, présidée par S. G. M^{gr} l'Évêque.

Les classes communales de Monte Carlo, les Congrégations des filles de Marie et des Mères catholiques, ainsi que la Confrérie de Saint-Laurent, prendront part à ladite procession.

Les dames qui veulent bien faire partie du pieux cortège ont leur place assignée avant la Congrégation des Enfants de Marie.

ITINÉRAIRE DE LA PROCESSION

Avenue Saint-Laurent — Reposeur de la place des Moulins (bénédiction) — Boulevard des Moulins — Boulevard du Nord — Avenue Saint-Michel — Reposeur à l'entrée de l'Impasse de la Fontaine (bénédiction) — Avenue de la Costa — Rue de la Scala — Avenue Beaumarchais — Avenue Princesse-Alice — Boulevard des Moulins — Avenue Saint-Charles — Rentrée dans l'Église Paroissiale. Salut solennel du Très Saint Sacrement donné par Sa Grandeur.

Les fidèles sont priés de rivaliser de zèle pour décorer de tentures, de verdure et de fleurs, les rues et les maisons qui se trouvent sur le parcours de la procession.

Le fascicule de juin, du *Figaro illustré* (n° 63) vient de paraître avec quelques jours de retard, occasionnés par les soins exceptionnels donnés au tirage en couleurs de la pantomime japonaise de Félix Régamey, *Les yeux fermés*, les habitués de cette belle publication verront qu'ils n'ont rien perdu pour attendre. A signaler encore dans ce numéro, une esquisse nouvelle vénitienne de André Theuriot, et une étude très curieuse de Hippolyte Buffenoir, sur J. J. Rousseau et ses correspondantes, illustrée de portraits inédits et d'autographes, etc., etc.

Les croquis du mois, par Lutécus, illustrations de Trianon. — *Les livres*, par T. G. — *Les yeux fermés*, pantomime japonaise, texte et dessins en couleurs de Félix Régamey, musique de Ch. Malherbe, J.-J. Rousseau et ses correspondantes, par H. Buffenoir, illustrations de Liotard, Veyenc, Monsiau, Massard, Mérlinier, etc. — *La source Wilhy*, illustrations de E. Courboin. — *Un complet chez le coiffeur*, dessins de Bruyas. — *Zulietta*, par André Theuriot, illustrations en couleurs de Victor Marec.

Fac simile de tableaux hors texte : *Le ruisseau*, d'après une estampe en couleurs du XVIII^e siècle, de Scahl. — *Une idylle*, par Herfmann-Léon.

Couverture : *En tandem*, par Henry Finney.

Prix du numéro : 3 francs

Le LIVRET-CHAIX CONTINENTAL renferme les services de toute l'Europe et un guide sommaire indiquant les curiosités à voir dans les principales villes :

1^{er} vol. Services français, avec cartes des chemins de fer de la France et de l'Algérie ; prix : 1 fr. 50.

2^e vol. Services franco-internationaux et étrangers, avec carte générale des chemins de fer du continent. Prix : 2 francs. Se trouvent dans toutes les gares, et à la Librairie CHAIX, rue Bergère, 20, Paris.

Conformément au Règlement du Cercle des Étrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté ; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

AMEUBLEMENT FRANÇAIS

Meubles en tous genres

SOMMIERS, GLACES, FAUTEUILS, CANAPÉS, etc.

VENTE A CRÉDIT

PASSERON fils, représentant, 8, rue Caroline, Monaco

GRAND BAZAR

MAISON MODÈLE

DAVOIGNEAU-DONAT

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

Médaille aux Expositions Universelles : Anvers, 1885 ; Paris, 1889

ARTICLES DE PARIS

SOUVENIRS DE MONACO ET DE MONTE CARLO
PARFUMERIE, PAPETERIE, PHOTOGRAPHIES,
OBJETS RELIGIEUX, ÉVENTAILS, GANTS
BONNETERIE, BROSSERIE, LINGERIE, RUBANS, MERCERIE
DENTELLES

OMBRELLES, PARAPLUIES, CANNES

ARTICLES DE JEUX, OPTIQUE, JOUETS

ARTICLES DE VOYAGE

Maison recommandée — On parle les Langues

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS DANS DE BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

En vente à l'Imprimerie de Monaco :

L'ANNUAIRE DE LA PRINCIPAUTE DE MONACO
POUR 1895

PROJET DU CODE DE PROCÉDURE CIVILE
AVEC L'EXPOSÉ DES MOTIFS

Par H. DE ROLLAND

CODE DE PROCÉDURE CIVILE

Livre préliminaire et Ordonnance complémentaire

CODE D'INSTRUCTION CRIMINELLE

CODE DE COMMERCE

CODE CIVIL — CODE PÉNAL

Imprimerie de Monaco — 1895

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Jun	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative météor.	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	9 h. mat.	mid.	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	mid.	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir					
10	757.2	757.3	757.4	757.5	757.1	20.9	21.8	24.5	21.2	19.6	63	Calme	Nuageux, beau		
11	756.3	756.4	756.5	756.6	756.2	20.5	22.0	21.2	20.3	19.2	65	id.	id.		
12	758.9	754.1	754.2	753.8	753.8	20.8	21.9	21.0	20.5	19.4	66	id.	Beau, nuageux, pluie		
13	756.7	757.1	757.6	757.8	758.8	21.1	23.0	23.1	20.5	20.2	55	id.	id.		
14	760.1	760.8	760.3	759.9	759.8	20.2	23.0	21.4	19.9	19.2	57	S E faible	Couvert, pluie		
15	758.2	758.0	757.0	755.8	755.8	28.8	22.0	20.9	21.0	19.2	56	id.	Beau		
16	757.0	757.3	757.3	757.0	757.9	21.2	23.0	23.8	22.7	20.3	56	Calme	Beau, nuageux		
DATES						10	11	12	13	14	15	16			
TEMPÉRATURES EXTRÊMES						Maxima	24.5	23.4	23.0	23.2	23.0	23.1	24.0	Pluie tombée : 6 ^{mm} 3	
						Minima	17.8	17.6	18.0	18.9	18.3	17.5	17.9		